



CHARTRE D'ACCUEIL DE L'ENFANT

En qualité de professionnel de la Petite Enfance, je m'engage pendant les temps collectifs à :

- **ASSURER LE BIEN-ETRE DES ENFANTS** : observer, écouter et communiquer avec les enfants. Ne jamais les forcer à participer à une activité, juste les encourager. Toujours privilégier un endroit calme pour donner le biberon.
- **ASSURER LA SECURITE DES ENFANTS** : chacun doit veiller à l'ensemble des enfants présents lors des temps collectifs.
- **RESPECTER LES RYTHMES DES ENFANTS** : veiller à respecter leur temps de jeu mais également les temps de repos qu'ils demandent.
- **APPRENDRE LE VIVRE ENSEMBLE AUX ENFANTS** : ne pas taper, ne pas pousser.
- **AIDER LES ENFANTS A ACQUERIR DE L'AUTONOMIE** : laisser l'enfant exprimer sa créativité.
- **RESPECTER LES TEMPS D'ACTIVITE ET DE JEUX DES ENFANTS** : laisser les enfants se partager les jeux et s'inventer leurs jeux avec les autres enfants présents.
- **RESPECTER LES HORAIRES DES TEMPS COLLECTIFS** : l'ensemble des enfants doit être présents à l'heure pour le démarrage des activités et le bon déroulement des temps collectifs.
- **ETRE ACTIF DANS LA VIE DU RELAIS** : participer aux réunions de rentrée, à l'Assemblée Générale, aux temps bibliothèque, aux journées Rangement
- **PARTICIPER ACTIVEMENT AUX ANIMATIONS DES TEMPS COLLECTIFS** : tout le monde doit être actif lors des animations et participer au rangement, aux tâches ménagères. Les temps collectifs ne sont pas un temps de repos !
- **RESPECTER LES PERSONNES PRESENTES**: Courtoisie et Respect sont 2 valeurs indispensables au Relais.
- **RESPECTER LES REGLES DE VIE** : les téléphones doivent restés au vestiaire. La pause café doit être limitée.